

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 120 (1994)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Jeux de rôles  
**Autor:** Merlini, Luca  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-78349>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.12.2024

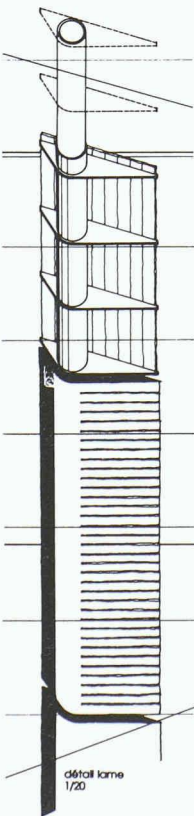
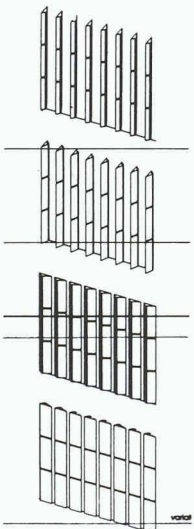
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jeux de rôles

DIPLOME D'ARCHITECTURE

Par Luca Merlini  
32, av. Félix-Faure  
F-75015 Paris

Professeur:  
A. Cantafora  
Maître assistant:  
P. Rovault  
Expert: L. Merlini



Le diplôme de fin d'études de Didier Castelli se situe dans la catégorie des diplômes «utiles». Entendons-nous sur le sens de l'utile. Utile en tant que position culturelle dans la définition du rôle de l'architecte formé par une Ecole polytechnique, utile parce qu'il refuse l'assimilation du travail de diplôme à une prestation d'un bureau de praticiens: il est si facile de se servir de «la crise» pour ne justifier que «l'immédiatement consommable», le «déjà prêt à l'emploi» au détriment de ce qui est «en devenir», objectif de toute démarche de formation. La première qualité du travail de Castelli est ainsi d'être un regard critique de notre métier. La seconde est de savoir transformer la vision en projet: le regard sur le territoire lémanique devient un projet qui traite de l'espace architectural comme élément de spécificité à l'intérieur d'un monde en série.

Rappelons l'hypothèse de départ: plusieurs communes de l'arc lémanique s'associent pour mettre en place un espace théâtral «à partager». Diverses approches peuvent être envisagées: construire une salle de spectacle en un seul point, centre de gravité à définir, ou bien construire un théâtre mobile, démontable ou non, sur l'eau ou sur rails ou, encore, chercher dans l'éclatement maximal et dans la notion de

points d'intensité programmatique une mise en évidence du réseau existant. Toutes hypothèses en soi concevables et dont certaines ont déjà été explorées dans le cadre de diplômes EPFL. Le point de départ de Castelli repose bien plutôt sur la notion du «partage» et décèle dans le programme, mais peut-être aussi dans la vie, des conditions qui relèvent d'une grille de lecture à l'échelle territoriale et d'autres qui correspondent à un plan local. De cette logique des échelles variables, naît, sur l'eau, tout l'appareil scénique qui se déplace de lieu en lieu. Sur terre, se situe la salle, fixe (ou, plus justement, les salles fixes). Chacune de ces parties se développe alors par rapport à son propre cadre strict de contraintes tant programmatiques que techniques.

De là une salle qui n'est pas la même à Vevey qu'à Ouchy, une salle qui n'est parfois qu'un pré ou un quai, mais qui, ailleurs, pourrait être ce qu'a dessiné Castelli, un objet ingénieux et précieux pour cadrer le paysage, dont la forme se met au service de la mise en scène, organisée par quelque Wilson ou Ronconi ou organisée justement par l'absence de mise en scène.

Ce projet restitue certains plaisirs: celui de l'attente, celui de l'imaginaire de paysage à construire et celui de l'espace intermédiaire.

